

GOOGLE BOOKS SEARCH :

Nouvelles dispositions du Règlement

COUP D'ŒIL SUR...

la Norvège

EN VISITE AU QUÉBEC

Simon Werle et Bernadette Ott

ÉCRIVAIN ET... QUOI D'AUTRE ?Hubert Antoine Wallot,
écrivain et... peintre**ENTRETIENS ENCHAÎNÉS**Diane Régimbald
Marc André Brouillette**RELÈVE**

Auteur de la relève avec un grand A



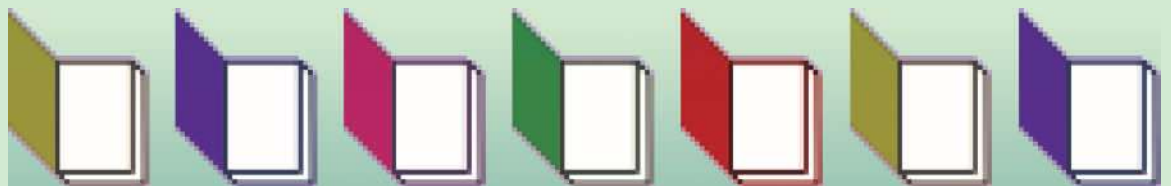
L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION DES Volume 11 Numéro 4 décembre 2009
ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

« En route pour de nouvelles aventures » (Gotlib)

JE GOOGLE « édition en ligne ». Une seconde plus tard, j'obtiens 38 800 000 résultats. C'est dire que le sujet est dans l'air. C'est plus qu'une mode dans l'univers du livre. Un bouleversement pour le moins, voire une révolution. Disons tout de suite que je ne m'intéresse pas ici à cette forme d'édition en ligne qui consiste à numériser des œuvres existantes et à les stocker chez un agrégateur (l'entreprise qui stocke et traite les fichiers et les rend disponibles par téléchargement). J'amorce plutôt une réflexion sur des modèles qui prétendent réinventer l'édition. J'ai visité quelques sites d'édition en ligne au Québec et à l'étranger. J'ai aussi communiqué avec quelques éditeurs et auteurs

— SUITE À LA PAGE 13





L'ODEUR DES NOURRITURES DE L'ESPRIT

On me l'a souvent reproché par le passé: j'ai une propension à l'indignation qui peut agacer. Avant, il m'arrivait de présenter des excuses pour mes emportements. Ces jours-ci, de moins en moins, surtout quand ces élans de colère sont liés au peu de cas qu'on fait de la culture, et plus particulièrement de la nôtre, dans les cercles où s'exerce le pouvoir.

Prenons un exemple parmi d'autres. À l'ouverture du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean en octobre dernier, le maire Jean Tremblay, aussi réputé pour son franc-parler que pour avoir réinstauré la prière à l'ouverture des réunions du conseil municipal, a tenu des propos étonnants, même venant de lui. Ce pittoresque personnage, alors en pleine campagne municipale, a non seulement admis ne pas trop goûter la littérature d'ici (son droit le plus entier), il a aussi clamé qu'il lui préférerait la littérature américaine et exprimé sa hâte de s'acheter un lecteur de livres électroniques... parce qu'il n'aime pas l'odeur du papier!

À ce qu'on m'a raconté, le parterre d'écrivaines, écrivains, éditeurs, libraires et autres amis des lettres a accueilli cette déclaration avec embarras et une incrédulité compréhensibles. Évidemment, comme le maire avait exigé des organisateurs de l'événement le privilège de prendre la parole le dernier, nul n'a pu répliquer au micro aux énormités qu'il venait de proférer.

Loin de moi l'idée que les Jean Tremblay du monde entier ne soient pas libres d'exprimer leurs opinions, si bêtes soient-elles. Au contraire, ce sans-gêne de petit-bourgeois provincial aurait quelque chose de presque attendrissant, s'il ne prenait pas systématiquement pour cible un milieu culturel précaire qui se bat pour faire comprendre que sa contribution à l'enrichissement de notre vie collective est plus importante qu'on le croit, sur les plans économique et humain. Par-delà mes convictions sur la véritable valeur des arts et des lettres, ce sont surtout le manque total de discernement et de respect de Jean Tremblay, la candeur de son arrogance qui me font sourciller.

À la défense du maire Tremblay, il faut dire qu'il n'est pas le seul de nos personnages politiques à donner pareille démonstration d'inculture complaisante, teintée de vague intolérance à l'odeur des nourritures de l'esprit. Je ne m'étendrai pas sur mon souvenir de cette ministre de la culture péquiste qui, le jour même de sa nomination, accablait nos voisins ontariens pour leur absence totale de culture... avant d'avouer ingénument, lors de l'inauguration d'une exposition au Musée national des beaux-arts, n'avoir jamais de sa vie mis les pieds dans une telle institution auparavant. Et je n'insisterai même pas sur la piètre performance d'un autre, ministre du Patrimoine conservateur, au bref test de connaissances générales qu'on lui avait proposé lors de son passage à un talk-show populaire à la télé nationale.

Je sais, j'ai l'indignation prompte quand je constate que celles et ceux à qui le pouvoir confie la responsabilité de veiller sur les arts, les lettres et la culture (mission essentielle de l'État, aux dires du Premier ministre Charest qui donne souvent l'impression de préférer les belles paroles à l'action concrète), font montre d'une telle désinvolte incompétence.

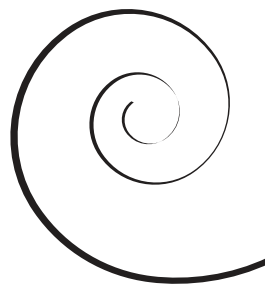
Encore heureux que pour m'aider à modérer mes transports, il me reste ce bon mot de l'irrévérencieux Pierre Desproges, selon qui « il ne faut pas désespérer des imbéciles; avec un peu d'entraînement, on peut arriver à en faire des militaires ». Ou encore, ajouterais-je, des maires et des ministres.

Êtes-vous au courant?

Le ministère de l'Éducation

reconnaitra dorénavant la nouvelle orthographe dans ses examens. Ces rectifications de l'orthographe concernent quelques milliers de mots. Approuvées par l'Académie française, elles sont en vigueur dans toute la francophonie. Chantal Contant, linguiste, membre de l'UNEQ, responsable de la révision du Bescherelle *L'art de conjuguer* et spécialiste de la nouvelle orthographe explique sur son site de quoi il s'agit: www.chantalcontant.ca et offre des ateliers de formation. (voir Petites Annonces)

Raymonde Lamothe, membre de l'UNEQ, est coordinatrice du Symposium d'art postal auquel sont conviés artistes professionnels et amateurs en littérature et arts visuels. Cette exposition virtuelle durera une année et sera renouvelée chaque mois. L'année sera clôturée par une exposition réelle où de nombreux prix seront offerts aux participants. Il n'y a actuellement que trois écrivains inscrits. Avis aux intéressés. Notez cependant que, pour participer, les artistes et écrivains doivent faire don de leur carte postale au groupe *Hétéroclite, la boîte à culture*, un collectif d'artistes qui organise le Symposium. Ils conservent cependant l'exclusivité des droits de reproduction. Pour plus d'information: www.symposiumdartpostal.com



DES NOUVELLES
DE L'UNEQ



GOOGLE BOOKS SEARCH: NOUVELLES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT



À la suite du dépôt par le Département de la justice américain, le 18 septembre dernier, d'un document de 18 pages défavorable au *Règlement d'un recours collectif contre la numérisation des livres et autres écrits par Google* (voir *L'Unique*, mars 2009, p. 3), qui venait couronner la liste des autres objections adressées à l'entente, Google, The Authors Guild et The American Publishers Association ont déposé, le 13 novembre, un texte amendé du Règlement. En voici les grandes lignes.

Nouvelle portée

La première et la plus notable est sûrement la réduction de la portée du Règlement. Les pays européens, surtout l'Allemagne et la France, avaient manifesté leur mécontentement à l'égard du fait que celui-ci incluait tous les pays, peu importe leur tradition juridique. La version déposée le 13 novembre portera uniquement sur les livres publiés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Ce sont ces pays qui auraient le plus de livres numérisés dans la banque de données (15 % des livres numérisés par Google auraient été publiés au Canada). Le fait que le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie partagent le régime juridique de la Common Law faciliterait l'inclusion de ces pays dans l'accord. Cette nouvelle disposition ne change rien au fait qu'elle englobe toujours les livres publiés au Québec, même en français, numérisés par Google, comme c'était le cas dans l'entente précédente.

Dans le nouvel accord, la gouvernance du Registre de droits sur les livres a été corrigée pour répondre à cette nouvelle réalité. Un représentant des auteurs et un représentant des éditeurs de chaque pays étranger (Canada, Royaume-Uni et Australie) occupera donc un siège au conseil d'administration de cet organisme chargé de distribuer les revenus aux titulaires de droits.

Œuvres orphelines

Un des reproches à l'égard du Règlement concernait également les sommes non réclamées des œuvres « orphelines » (celles dont on ignore l'auteur ou dont les coordonnées sont inconnues). Cet argent serait dorénavant géré par une fiducie indépendante, et non par le Registre de droits sur les livres. Cette fiducie aurait le droit de conserver l'argent pendant dix ans (contre cinq ans dans l'accord précédent). Elle pourrait utiliser 25 % des recettes perçues pour retracer les ayants-droits et, au bout de cette période, verserait les 75 % restants à des œuvres caritatives pour l'alphabétisation.

Disponibilité en librairie

La définition de la disponibilité d'un livre en librairie a été clarifiée. Dorénavant, tout livre neuf offert à la vente, à partir de n'importe quel pays de l'accord, aux consommateurs américains est considéré comme disponible. Cette distinction est importante puisque Google se réserve d'emblée le droit de faire des usages « avec présentation » des livres épuisés (dont le feuilletage gratuit de 20 % du livre), sauf si le titulaire des droits a manifesté son désaccord. Les livres disponibles ne peuvent faire l'objet de cet usage « avec présentation », sauf si un accord à ce sujet existe avec l'éditeur.

Nouveaux revenus

Dans la nouvelle entente, les modèles de revenus à venir sont dorénavant définis. L'accord précédent ne précisait pas les exploitations futures des œuvres contenues dans la banque de données. Le nouvel accord limiterait les sources de revenus futures à l'impression sur demande (limitée aux livres épuisés), au téléchargement de fichiers PDF et à l'abonnement des individus.

De nouvelles échéances

Les titulaires de droits qui veulent se retirer du Règlement ou qui veulent présenter une objection concernant les nouvelles dispositions devant le tribunal auront désormais jusqu'au 28 janvier 2010 pour le faire.

Les titulaires de droits auront maintenant jusqu'au 9 mars 2012 pour demander à Google de supprimer leurs ouvrages de la banque de données, de manière irréversible.

Les titulaires de droits auront désormais jusqu'au 31 mars 2011 pour réclamer un dédommagement monétaire pour la numérisation illégale de leurs œuvres.

Le 19 novembre, le tribunal régional des États-Unis pour la circonscription sud de New York a approuvé le nouveau Règlement de façon préliminaire. L'audience finale devant le juge Denny Chin est prévue pour le 18 février 2010.

Je vous invite à visiter le site Internet de l'UNEQ pour de plus amples renseignements, ou à communiquer avec moi : racette@uneq.qc.ca, 514-849-8540, poste 226.

► André Racette



CANADIENS-BRITANNIQUES

Comme beaucoup de Québécois de racine – et non pas de souche, car une souche, c'est mort! – je ne me suis jamais senti canadien.

Je me souviens, à l'automne 1972, au lendemain des 24, 26 et 28 septembre, plusieurs journalistes du domaine du sport ont tenté de me faire croire que j'étais, parce que je devais me réjouir des trois buts gagnants d'affilée de Paul Henderson contre l'équipe de hockey de l'Union soviétique. Comme de nombreux Québécois et Canadiens, je me sentais surtout LNH – d'autant que les Bobby Hull, Bernard Parent, Gerry Cheevers, John McKenzie, Derek Sanderson, Jean-Claude Tremblay et compagnie avaient été évincés pour avoir choisi le circuit rival de l'AMH. Jamais donc je ne me suis senti canadien. Et si j'essaie de songer en quoi je pourrais l'être, je ne trouve guère : je suis d'Amérique, francophone, latin et nordique. Les Canadiens sont d'Amérique comme une trentaine de peuples reconnus et quelques autres; ils sont également nordiques comme le sont une douzaine de pays de ce monde. Nous avons donc surtout en commun l'hiver et, bien sûr, la passion du hockey (comme une douzaine de peuples)... pour le reste, je cherche encore entre nous quelque ressemblance, eux de même sans doute!

Imaginons quand même que je sois canadien; je me dirais : nous avons rapatrié la Constitution – même sans l'assentiment du Québec. Que fait donc la reine d'Angleterre sur la monnaie et sur les billets de banque canadiens? Qu'ai-je à faire du poste de Gouverneur général (tout de même vice-roi ou vice-reine du Canada), de ceux des lieutenants-gouverneurs, et puis-je déplorer l'argent qu'ils me coûtent? Qu'ai-je aussi à faire de la visite du prince Charles et de tous ces symboles coloniaux britanniques? Si j'étais canadien, je me sentirais un peu québécois, séparatiste de l'Angleterre, et je me souhaiterais certainement souverain de moi-même.

Comme Québécois, je me trouve doublement importuné par la récente visite du prince Charles qui n'a pas d'affaire à venir nous reconnaître comme ses colons ni à venir se faire reconnaître comme l'un de nos chefs guerriers – voilà une chose qui nous oppose aux anglo-saxons, le refus que nous avons d'aimer comme eux la guerre – mais je me trouve encore bien plus importuné par l'action de nos forces policières chargeant une foule de manifestants pour la plupart jeunes et totalement pacifistes, les repoussant sans doute au nom de la démocratie et de la liberté d'expression, à moins que ce ne soit en leur qualité d'indigènes colonisés du Canada britannique.

LES ÉLECTIONS À L'UNEQ

Ont été réélus : à la vice-présidence, Danièle Simpson (par acclamation), au poste de secrétaire trésorier, Sylvain Campeau. Ont été élus à des postes d'administrateurs : Arlette Pilote et André Roy.

Trois propositions provenant du conseil d'administration ont été adoptées. Elles se lisent comme suit :

1. Il est proposé que l'auteur d'un premier livre puisse adhérer à l'UNEQ moyennant une cotisation de 50 \$ pour une première année, lui permettant ainsi de participer aux activités de l'association et de la découvrir de l'intérieur.
2. Il est proposé que la cotisation des auteurs de 65 ans et plus soit de 100 \$.
3. Il est proposé que le président ou la présidente ne puisse exercer plus de trois mandats complets et consécutifs.

Le changement qu'entraîne la troisième proposition concerne les administrateurs du conseil qui devaient, eux aussi, limiter à trois le nombre de mandats consécutifs qu'ils pouvaient exercer (selon l'article 18.5 des Statuts et Règlements). Cela avait pour conséquence désavantageuse d'écartier, pendant un an, de la connaissance et du suivi des dossiers et des enjeux en cours, tout administrateur qui souhaitait présenter sa candidature au poste de président. Deux autres propositions ont été présentées par les membres et l'assemblée a décidé de les déposer et de remettre au conseil d'administration le soin de les examiner.

UNEQ

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Sylvain Campeau, secrétaire-trésorier
Renaud Longchamps, administrateur représentant des régions
Sylvain Meunier, administrateur
Arlette Pilote, administratrice
André Roy, administrateur

Comité de rédaction

Danièle Simpson, rédactrice en chef
Sylvain Campeau, Alexandre Faustino,
Isabelle Gaumont, François Jobin,
Véronique Marcotte, Denise Pelletier,
Bernard Pozier

Conception graphique

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal
(Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca

www.litterature.org

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2009

Écrire en région

On nous demande souvent si les éditeurs reçoivent des subventions du Conseil des arts du Canada pour les tournées de promotion de leurs auteurs. La réponse est oui. De plus, ces subventions doivent obligatoirement être destinées aux auteurs afin de couvrir leurs frais de représentation. Ci-dessous, vous trouverez la liste des éditeurs francophones subventionnés et la somme qu'ils ont reçue ces dernières années pour vous faire circuler. **Informez-vous!**

PROGRAMME AIDE À L'ÉDITION TOURNÉES DE PROMOTION POUR LES AUTEURS

Année fiscale	2007	2008
Bayard Canada Livres Inc. :	1 600 \$	1 200 \$
Écrits des Forges Inc. :		1 500 \$
Éditions Alire :	4 000 \$	4 325 \$
Éditions d'art Le Sabord :	500 \$	600 \$
Éditions de l'Instant même :	-	1 000 \$
Éditions de l'Isatis Inc. :	1 000 \$	1 000 \$
Éditions de la Bagnole :	1 000 \$	1 000 \$
Éditions de la courte échelle inc. :	-	4 725 \$
Éditions de la Paix Enr. :	1 000 \$	-
Éditions de la Pleine Lune :	3 500 \$	2 625 \$
Éditions des Intouchables :	2 500 \$	3 500 \$
Éditions du Boréal :	4 200 \$	4 025 \$
Éditions Loup de Gouttière :	3 000 \$	-
Éditions du Marais :	-	1 000 \$
Éditions du Noroît :	3 800 \$	3 400 \$
Éditions du remue-ménage :	2 200 \$	1 650 \$
Éditions du Septentrion :	2 500 \$	1 450 \$
Éditions du soleil de minuit :	1 000 \$	1 000 \$

Éditions Écosociété :	2 200 \$	2 175 \$
Éditions Fides :	3 300 \$	-
Éditions Foulire :	-	1 000 \$
Éditions Hélio trope :	1 000 \$	900 \$
Éditions Héritage :	4 000 \$	2 975 \$
Éditions Hurtubise HMH :	3 000 \$	2 775 \$
Éditions Imagine :	1 000 \$	-
Éditions JCL Inc. :	1 600 \$	1 550 \$
Éditions Les Allusifs :	3 000 \$	-
Éditions Marchand de feuilles :	2,500 \$	1 950 \$
Éditions Michel Brûlé :	1 700 \$	2 050 \$
Éditions Michel Quintin :	3 800 \$	3 600 \$
Éditions Mille-Îles et les 400 Coups :	3 900 \$	
Éditions les 400 Coups :		1 950 \$
Éditions Pierre Tisseyre :	2 200 \$	2 175 \$
Éditions Québec Amérique :	4 500 \$	3 100 \$
Éditions Sisyphé :	-	900 \$
Éditions Triptyque :	4 300 \$	5 150 \$
Éditions Trois-Pistoles :	3 200 \$	3 200 \$
Éditions Vents d'Ouest :	2 000 \$	2 000 \$
Groupe Ville-Marie Littérature :	7 000 \$	6 275 \$
Guy Saint-Jean Éditeur :	1 200 \$	1 100 \$
Humanitas :	1 000 \$	1 000 \$
Leméac Éditeur :	3 000 \$	-
Lux Éditeur :	1 500 \$	-
La Peuplade :	-	1 000 \$
Mémoire d'encrier :	900 \$	1 000 \$
Sogides Ltée :	1 000 \$	1 200 \$
Soutières Éditeur :	3 000 \$	2 000 \$
XYZ Éditeur :	2 500 \$	1 850 \$

► Renaud Longchamps

COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC (CDPP) : UNE NOUVELLE GRILLE DE PAIEMENTS

En février prochain, la CDPP appliquera pour la première fois la nouvelle grille à taux dégressif votée à l'unanimité en juin 2008 après des années de discussions auxquelles l'UNEQ a pris part. L'opposition de l'UNEQ à la première formule a permis, selon Aline Apostolska, représentante de l'UNEQ à la Commission, de la faire évoluer et d'arriver, à son avis, à la meilleure grille possible dans les circonstances, celle qui répond à la réalité de la situation. Ces circonstances, on les connaît : le budget de la CDPP ne reflète pas l'augmentation constatée d'année en année du nombre des auteurs inscrits et des œuvres admissibles.

Année	Auteurs	Budget
2007-2008	15 993	9 115 095 \$
2008-2009	16 514	9 901 023 \$
2009-2010	17 060	9 936 000 \$*

Grosso modo, cette nouvelle grille permet une hausse du paiement maximal à 3 416 \$ alors qu'il était de 2 800 \$ l'an dernier. C'est qu'au lieu de se partager également la somme globale, les écrivains recevront un paiement qui variera en fonction de « l'âge » de leurs œuvres : 1 à 5 ans, 100 % ; 6 à 10 ans, 80 % ; 11 à 15 ans, 70 % et 16 ans et plus, 60 %. Le paiement maximal (100 %) sera de 341,60 \$ par titre, alors qu'il était de 279,59 \$ l'an dernier.

Cette année, la CDPP a également changé le catalogue de références, comme elle le fait tous les cinq ans, ce qui a augmenté l'occurrence de 6 %. Pour les œuvres francophones, les lieux de recensement sont les suivants : Québec, la bibliothèque de Trois-Rivières, la bibliothèque municipale de Gatineau, la bibliothèque municipale de Saguenay, le service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick et le catalogue virtuel de Montréal (qui compte deux fois).

La CDPP constate la baisse récurrente du nombre des livres canadiens en bibliothèques, anglophones et francophones. Le marché francophone, on le sait, est submergé par la production de la France (40 000 livres annuellement), alors qu'il ne s'édite que 5 000 livres de langue française au Canada par année. La situation est pire pour les livres en anglais. Une étude récente du Conseil des Arts du Canada montre que le nombre de livres canadiens a diminué de 10 % au cours des cinq dernières années par rapport aux livres venus de France ou des autres pays anglophones. Que faire ? La CDPP a décidé d'agir en créant un Comité sur le livre canadien où bibliothécaires, auteurs et éditeurs discuteront pour émettre des recommandations. Aline Apostolska y participera.

► Danièle Simpson

*Chiffres encore non définitifs au moment où nous publions.

LAVAL

▶ Leslie Piché

Nouvelle arrivée parmi vous, et succédant à Claire Varin, j'assurerai les nouvelles en provenance de Laval. Je reprends donc le tricot cet automne, espérant ne pas échapper une seule maille!

Aux Journées de la culture 2009, la Société littéraire de Laval (SLL) s'est associée à la Galerie Verticale pour une lecture de textes poétiques de membres de la SLL, en lien avec les œuvres d'art visuel de l'exposition *Chaud et Froid*. Trois membres de la SLL ont participé aux *Randonnées aléatoires de poésie* de la Victoria Read Society. L'activité a permis d'offrir cent recueils de poésie à des Lavallois. À ses cafés littéraires de l'automne, la SLL a reçu le journaliste et romancier Gil Courtemanche, puis l'Haïtien Gary Victor, auteur de contes vaudou. La Maison des arts de Laval a été l'hôte d'un spectacle littéraire honorant vingt-neuf membres de la SLL qui ont publié en 2009.

Francine D'Amour a fait paraître le recueil de nouvelles *Pour de vrai, pour de faux*; Fernand Ouellette, un recueil de poésie, *L'Abrupt*; Micheline Duff, sa saga *Au bout de l'exil*; François Tardif un roman jeunesse, *Klara et Lucas*; et Patrick Simon, sa *Revue du tanka franco-phonie*. Deux autres membres de la SLL ont lancé un roman à Laval: Marie-Sœurte Mathieu, *Un pas vers la matrice*, et Edna Arseneault, *La Fille de Molly*. Marie Beaulieu a été lauréate du concours de haïku du Jardin botanique Roger-Van den Henden. Patrick Coppens a été reçu au Saint-Sulpice par José Acquelin pour un « 5 à souhaits » immortalisé sur vidéo. Leslie Piché a présenté sa suite poétique *Développement inclus* à Trois-Rivières, pendant le Festival international de la poésie. Claude Hamelin et Éliz Robert ont participé au spectacle *Love, Union and Relationships*, au Sarajevo. Nancy R. Lange a été invitée à une rencontre trilingue de poésie *Lapalabrava*.

Il y a un électron libre dans le portrait: *Sexy Béton*, une pièce de théâtre documentaire du groupe Porte-parole. Elle raconte le drame de l'effondrement du viaduc à Laval en trois volets, dont deux à venir. L'art documentaire, humaniste, guérisseur. Catharsis en cadeau pour les victimes!

CENTRE-DU-QUÉBEC

▶ Denys Bergeron

La revue *Le CentrÉcritoire*, de l'Association des écrivaines et écrivains du Centre-du-Québec, lancera son troisième numéro le 1^{er} décembre à la Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet.

Le Musée populaire de la photographie présentera une nouvelle exposition relatant l'histoire de la photographie au Centre-du-Québec, jusqu'au dimanche 10 janvier prochain.

Près de 300 personnes ont participé à l'édition 2009 du Galart. Cette soirée fut l'occasion de rendre hommage aux talents centricois dans de nombreuses disciplines. La liste des récipiendaires: Alain M. Bergeron (création artistique du CALQ); Hélène Leclerc (littérature); Dominique Laquerre (arts visuels); Marie-Ève Hamel (métiers d'art); Sylvie Bernard (arts de la scène); Diane Descôteaux (ambassadrice); Yan Descheneaux (relève professionnelle); Marie-Claude G. Leclair (émergence professionnelle); Laurent Luneau (engagement); Corporation du Vieux moulin de Saint-Grégoire (patrimoine); Musée des religions du monde de Nicolet (Conscience écologique et Tourisme culturel).

À cela, il faut encore ajouter le prix d'honneur qu'a reçu le poète Diane Descôteaux dans le cadre du concours international des Prix littéraires Naji Naaman 2009. La poète, qui rayonne au niveau international depuis déjà quelques années, a animé des ateliers de haïku à Yaoundé au Cameroun, du 1^{er} au 22 novembre.

Rappelons qu'une ancienne résidente de la MRC d'Arthabaska, Nora Atalla, la romancière et poète, a été accueillie officiellement comme porte-parole du Québec à la Nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie. Elle y a laissé, entre autres livres, *Une escale à Kingsey Falls*, qu'elle avait écrit lors d'un séjour dans cette région centricoise. Voilà une précieuse contribution à la collection québécoise de la mythique Bibliotheca Alexandrina!

La culture prend l'air au parc Terre-des-Jeunes! De nouveaux panneaux, dans deux sentiers pédestres du parc Terre-des-Jeunes, proposent aux marcheurs les énoncés poétiques de vingt jeunes citoyens, inspirés par le thème « Cet été, j'aide ma planète ».

Le service des arts et de la culture de la ville de Drummondville a offert une série de 16 chroniques sur les ondes de la radio communautaire CJRD 88,9, tous les lundis matins. Ces capsules ont été présentées jusqu'au 16 décembre.



MAURICIE

► Denys Bergeron

Les intervenants majeurs du développement culturel en Mauricie sont heureux de dévoiler un document important pour le secteur culturel, fruit d'une démarche essentielle pour le développement de notre région : l'étude est intitulée *Les impacts économiques de la culture dans la région de la Mauricie, un portrait de la situation en Mauricie et à Trois-Rivières*.

La Société des musées québécois, lors de son congrès annuel qui se tenait à Québec, a remis au Musée des Ursulines de Trois-Rivières le prix Excellence, dans la catégorie institutionnelle 3, pour son exposition permanente *Plus de 300 ans de mémoire vive*, qui met à l'honneur le patrimoine immobilier, mobilier, archivistique et, surtout, immatériel des Ursulines.

Prix des nouvelles voix de la littérature. Comme le Salon du livre de Trois-Rivières, qui se tiendra du 25 au 28 mars 2010, a mis sur pied un prix pour récompenser les auteurs émergents, les auteurs ou les éditeurs avaient jusqu'au 11 décembre pour annoncer leurs mises en candidature.

Culture Mauricie et le Forum Jeunesse Mauricie annoncent deux projets pour le soutien à la relève artistique de la Mauricie sur la thématique « Jouer dans le trafic », soit une journée régionale et un site Internet dédiés spécifiquement à la relève.

L'impro musicale de Trois-Rivières est de retour le 15 octobre. Pour une 5^e saison à Trois-Rivières, l'événement revient en grande forme avec un calibre de jeu qui s'annonce inégalé. Six matchs de saison régulière, deux matchs éliminatoires, un public fidèle et festif et une énergie qui ne se dément pas année après année...

En direct de la Maison de la culture de Trois-Rivières, le dimanche 4 octobre, la radio de Radio-Canada a diffusé *Vous m'en lirez tant*.

Médiat-Muse, le regroupement des institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec, invite les enseignants des deux régions à participer à « L'art de sortir », un événement d'information et de promotion destiné au milieu scolaire. Il se veut l'occasion de sensibiliser les enseignants de la région aux avantages d'amener les élèves au musée et de leur faire découvrir l'éventail de l'offre régionale.

OUTAOUAIS

► Andrée Poulin

Andrée Poulin - écrivaine en résidence à la Bibliothèque publique de Gatineau

Jouer à la fois le rôle de cobaye et de défri-cheuse, voilà le défi que j'ai eu le bonheur de relever, en octobre dernier, comme écrivaine en résidence de la Bibliothèque municipale de Gatineau (BMG). Comme il s'agissait d'une première, tout était à découvrir. Et je l'ai fait avec plaisir.

De concert avec l'équipe de la bibliothèque, nous avons concocté un petit *smorgasbord* d'activités pour publics variés :

- Atelier sur mes lectures coups de cœur (après plus d'une décennie comme chroniqueuse littéraire, j'en ai accumulé quelques-uns...), pour le grand public et le personnel de la bibliothèque.
- Atelier sur l'écriture du blogue, pour le grand public.
- Ateliers sur la création et le métier d'écrivain, conçus pour des groupes spécifiques tels des étudiants en éducation à l'UQO ou les intervenants d'une table de concertation en alphabétisation.
- Étant une blogueuse impétinente, j'en ai aussi profité pour bloguer (et blaguer aussi parfois... faut bien rire un peu) sur l'écriture, la lecture et les bibliothèques, pendant mon mois d'auteure en résidence. <http://andreepoulin.blogspot.com>
- Ajoutons à cela quelques entrevues, et on a fait le tour de mes activités d'écrivaine en résidence.

Je précise bien mon rôle public, car une écrivaine en résidence se doit aussi d'écrire. Et j'ai écrit. Mais comme l'écriture est un acte solitaire et que les résultats ne sont pas toujours immédiats, je ne peux étaler au grand jour une œuvre finie et publiable. Je peux toutefois affirmer que grâce à l'appui financier de la BMG, j'ai pu, durant le mois d'octobre, consacrer plus de temps à l'habituel train-train de l'écrivain, qui ressemble à ceci :

- soupirer longuement devant son écran d'ordinateur
- biffer, raturer, sabrer et peaufiner de longs passages du manuscrit en cours
- se demander pourquoi ses personnages ne s'expriment pas comme on veut ou pourquoi le suspense ne lève pas ou pourquoi les dialogues tombent à plat...
- se demander si on aura la patience et la ténacité d'aller jusqu'au bout de ce roman...

Un des alliés les plus précieux de l'écrivain, c'est le temps. Merci à la BMG de m'avoir donné, en ce mois d'octobre, plus de temps pour écrire.

AUTEUR DE LA RELÈVE AVEC UN GRAND A

Au cours de mes années de cégep, il m'est souvent arrivé d'avoir la dalle. Bien sûr, pas la faim de ceux qui grattent la terre pour trouver un tubercule, mais tout de même, un genre de vide gastrique qui vous incite à aller piquer des tomates dans le jardin communautaire en face de votre un-et-demi. Il faut dire que je buvais beaucoup à l'époque et que mes rares économies étaient rapidement dilapidées lors de fêtes ou de soirées barbares.

J'écrivais toutefois régulièrement. Je n'avais encore rien publié, mais j'étais déjà un auteur discipliné et constant. Étais-je un jeune auteur de la relève? Je ne sais pas, mais j'étais véritablement à des années-lumières de me considérer comme tel. Ce qui est intriquant dans ce concept, c'est qu'il est aussi malléable qu'utilisé à outrance dans le milieu littéraire. Pour les uns, l'âge est un facteur important. Pour d'autres, c'est le fait d'avoir publié qui les distingue de l'amateur de fin de semaine.

Est-ce qu'un auteur ayant publié un seul ouvrage et qui se fait sauter la cervelle avant ses trente ans peut se targuer d'une telle épithète? Plusieurs jeunes auteurs répertoriés dans la catégorie des suicidés pourraient être identifiés comme ayant été des auteurs de la relève à leur époque. On pense aux auteurs comme Sylvia Plath et John Kennedy Toole, au brillant et controversé Otto Weininger qui s'est tiré une balle en plein cœur à l'âge de 23 ans, ou encore, chez nous, à Louis Geoffroy qui est mort brûlé vif dans un incendie aux origines suspectes, laissant croire à un suicide.

Plus consternant encore chez certains de ces jeunes auteurs morts prématurément est le nombre impressionnant d'ouvrages écrits avant leur décès. Le poète britannique Percy Bysshe Shelley avait à peine 30 ans à sa mort (par noyade), mais il comptait déjà 24 titres à sa bibliographie. C'est aussi vrai pour le poète Louis Geoffroy. L'âge, le nombre de livres publiés et les distinctions littéraires précoces (John Kennedy Toole a remporté à titre posthume le prix Pulitzer, mais n'avait écrit que deux livres) ainsi que la reconnaissance d'un certain talent semblent être des facteurs récurrents et prédominants dans l'appellation des auteurs dits de la relève.

Chose tout aussi intéressante en ce qui concerne le phénomène de la relève est sa spécificité éphémère: même si Sylvia Plath est décédée relativement jeune, nous ne pensons pas à elle comme à « une jeune auteure de la relève américaine », mais à la grande poète et auteure culte Sylvia Plath. Imaginons maintenant qu'elle ne soit pas décédée si jeune, l'aurait-on longtemps

perçue comme une jeune auteure de la relève avant qu'elle devienne LA Sylvia Plath?

C'est que, quoiqu'il soit élogieux au premier abord pour un jeune auteur de se faire identifier comme faisant partie de « la relève », cela peut aussi rapidement devenir un lieu de captivité, car il y a, plus subtilement, quelque chose d'infantilisant et de réducteur à rester pendant une partie de sa carrière au stade d'auteur de la relève. Tout auteur aspire à faire sa place et à être perçu, après un certain nombre d'années et de livres, comme un auteur accompli.

Si on prend l'exemple de Françoise Sagan, publiée à l'adolescence et qui a eu un succès monstre avec *Bonjour tristesse*, son premier livre, on ne peut qu'abdiquer devant l'argument que l'âge n'est finalement pas un facteur déterminant

pour distinguer les auteurs de la relève de ceux qu'on considère comme accomplis.

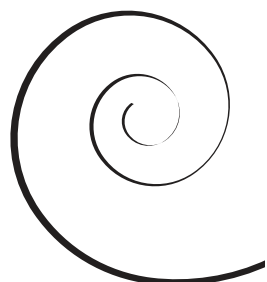
Bref, si on revient chez soi, il est parfois consternant de constater à quel point ce terme est utilisé à toutes les sauces et comment il change de signification d'une institution à l'autre.

Par exemple, le Conseil des arts et des lettres du Québec exclut, dans son formulaire de subvention à la relève, tout auteur qui a plus de cinq ans de pratique. D'un autre côté, certains prix littéraires exigent que les candidats aient écrit au moins cinq livres pour participer; ce qui demande parfois un peu plus de cinq ans à certains auteurs. Deux poids, deux mesures.

Lorsque je pense à de jeunes romanciers comme P-J Poirier ou Sébastien Chabot, tous deux primés et ayant trois romans à leur actif, je me demande quand ils cesseront d'être perçus comme de jeunes poulains de la relève pour accéder à la catégorie « Auteur » avec un grand A. Mais pour que la relève existe, encore faut-il que la génération d'auteurs qui la précède la qualifie ainsi. Et surtout que ces derniers nous rappellent qu'il faut construire toute une Oeuvre avant d'être considéré avec un grand A.

► Alexandre Faustino

... quoiqu'il soit élogieux au premier abord pour un jeune auteur de se faire identifier comme faisant partie de « la relève », cela peut aussi rapidement devenir un lieu de captivité, car il y a, plus subtilement, quelque chose d'infantilisant et de réducteur à rester pendant une partie de sa carrière au stade d'auteur de la relève.



DES NOUVELLES
DE LA RELÈVE



LA RECRUE DU MOIS



ù sont les nouveaux auteurs? Comment peut-on les connaître... et les reconnaître? Quelques rares maisons d'édition regroupent les auteurs d'un premier roman dans une collection à part, comme « Première Impression » chez Québec Amérique; une belle initiative. Autrement, les nouvelles voix tentent de se faire entendre sur leurs propres sites ou blogues. Encore faut-il connaître leur nom afin de les y trouver.

Heureusement, il y a *La Recrue Du Mois*, un site Internet offrant une plus grande visibilité aux auteurs d'une première œuvre de fiction. Un de ses membres, Philippe Guillaume, nous en explique le fonctionnement :

« *La Recrue Du Mois*, c'est une équipe de dix personnes bénévoles qui ont toutes un intérêt marqué pour la littérature et en particulier pour la relève littéraire québécoise. Nous choisissons chaque mois de mettre en avant un auteur et sa première œuvre de fiction (roman ou recueil de nouvelles). Nous votons parmi les publications récentes et la recrue du mois bénéficie d'une visibilité sur notre site (<http://www.larecrue.net>) pendant un mois. Nous mettons des liens vers les commentaires et critiques déjà parus. Nous publions un questionnaire auquel l'auteur-e a accepté de répondre. Nous avons parfois la possibilité de réaliser une entrevue avec l'auteur-e. Enfin, le 15 de chaque mois, chaque membre de notre équipe publie un commentaire sur le livre en question. Nous avons aussi une catégorie que nous appelons le repêchage. Il se peut que certains livres ne rallient pas les suffrages de la majorité de l'équipe. Dans ce cas, les personnes intéressées peuvent tout de même lire et commenter le livre en question. Donc, même si un auteur ne bénéficie pas du statut de recrue, il peut avoir une certaine visibilité via le repêchage. »

J'ai demandé à Philippe ce qui l'avait incité à participer :

« J'ai récemment découvert la littérature québécoise (je suis un immigrant français) et elle compte énormément de talents. C'est pourquoi j'ai eu envie de contribuer à ma manière à la relève littéraire en apportant mon regard sur de nouveaux auteurs. Et je dois dire que je ne suis pas déçu, le niveau des livres que j'ai lus dans le cadre de la *Recrue Du Mois* est très bon. »

Bonne découverte !

► Isabelle Gaumont

LES ÉCRITS RESTENT

L'auteur suédois Stieg Larsson (1954-2004), dont la trilogie fut publiée après sa mort, n'avait laissé qu'un testament datant de 1977 dans lequel il léguait tous ses avoirs au Parti communiste. Ce testament fut invalidé, parce que rédigé sans témoin. Le frère et le père de l'auteur devinrent ses héritiers légaux. Sa conjointe de longue date n'eut pas voix au chapitre, ce qui souleva la controverse.

Mais un événement plus près de nous m'a fait réfléchir : la récente disparition de Nelly Arcan et l'inélégante demande de son éditeur français de fouiller le contenu de son ordinateur personnel afin d'y gratter ses fonds de tiroirs intellectuels.

Si vous ne désirez pas que l'on se batte pour vos mots, peut-être devriez-vous le préciser à l'administrateur de vos biens. Si vous avez l'habitude d'autoriser la publication de la dixième version de vos écrits et que votre ordinateur ne contient que des premières versions auxquelles vous n'oseriez jamais apposer votre nom, interdisez leur accès. Pensez également aux éditions passées, rééditions, éditions à l'étranger, formats de poche, traductions... Et pourquoi pas votre bibliothèque ?

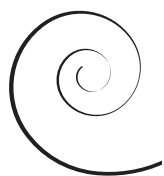
L'UNEQ vous a probablement déjà remis un document intitulé *Le Testament de l'écrivain*. Si vous l'avez égaré, un exemplaire est disponible à la Maison des écrivains au coût de 3,15 \$, ou par la poste, au coût de 4,95 \$.

Ce guide d'information contient de nombreuses rubriques, telles que : Léguer son droit d'auteur, Droit de propriété, Exécuteur littéraire, Legs à une personne physique, Legs à une personne morale, Fiducie, Planifier sa succession, etc.

Et que désirez-vous que l'on fasse de votre site Internet, votre page Facebook, votre compte Twitter, votre blogue ? Préférez-vous que tout disparaisse ou que vos lecteurs puissent y retrouver des références à votre œuvre et y célébrer votre talent ? Avez-vous pensé à inclure vos mots de passe dans votre testament afin qu'une personne choisie puisse filtrer les commentaires, gérer les demandes ou simplement fermer vos comptes sur les réseaux sociaux, si tel est votre souhait ? Avez-vous déjà vérifié ce que l'on dit de vous sur Wikipedia ? Est-ce que ce qu'on y raconte est juste ? Qui s'assurera du respect de votre image lorsque vous ne serez plus là ? Si vos instructions sont limpides : vous !

► Isabelle Gaumont

QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES



DES NOUVELLES
DES RÉGIONS

► Nora Atalla

•• **La Nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie**
Porte-parole du Québec, Nora Atalla a été reçue officiellement en septembre à la Nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie, dite la Bibliotheca Alexandrina, avec dans ses bagages les œuvres de Michèle Blanchet, De Lavaudière, Dominic Deschênes, Jean Dorval, Yanni Kin, Monique Laforce, Christiane Lahaie, Émilie Lapierre-Pintal, André Marceau, Geneviève Morin, Fabienne Roitel, Odile-Marie Tremblay, Nora Atalla et le *Bottin touristique du Québec* (Québec dans le Monde).

•• **Vendredis de poésie du TAP**

Le Tremplin d'actualisation de poésie offre au Tam Tam Café des soirées de poésie. Le TAP est à la recherche de poètes professionnels (un recueil ou plus publié chez un éditeur reconnu) pour sa programmation 2010. Info : André Marceau, directeur artistique, tapoesie@hotmail.com, 418 523-1174.

•• **Les Parenthèses : une nouvelle manifestation littéraire à Québec sur le thème de Borges**

Du 14 au 24 octobre 2010, présenté à Québec par l'Institut Canadien de Québec, qui proposera une programmation d'activités mettant en lumière un auteur ou une auteure d'envergure dont l'œuvre est susceptible d'inspirer de nouvelles générations d'auteurs et de lecteurs. Direction artistique : Gilles Pellerin; direction générale : Dominique Garon. Info : 418 641-6788, courrier@institutcanadien.qc.ca.

•• **Le Prix du rayonnement international**

est décerné par le Conseil de la culture pour honorer une personne dont les réalisations récentes dans les domaines artistique et culturel ont eu une percée sur le plan international. Gilles Pellerin faisait partie des trois finalistes en lice.*

•• **Christine Eddie** a remporté à Paris le prix Senghor du premier roman francophone pour *Les Carnets de Douglas* qui a remporté le prix France-Québec l'année dernière.

•• **Le Printemps des poètes* 2010 se prépare**

Si vous voulez soumettre des projets, vous adresser à Isabelle Forest : iforest@printempsdespoetes.ca
www.printempsdespoetes.ca

•• **Nouvelles parutions**

Grand Roi et Petit Fou (roman jeunesse illustré, Éditions Cornac), Alix Renaud.

Entre deux instants (tanka, Éditions du Tanka), Jean Dorval.

Les Raidillons de la mémoire (poésie, Éditions du Sablier), Nora Atalla.

* Le Prix du développement culturel a été décerné à Dominique Garon pour la présentation du Printemps des poètes, fondé en 2008 à son initiative.

ESTRIE

► Ginette Bureau

Salon du livre

Le partenariat entre le Salon du livre et l'Association des auteures et auteurs des Cantons de l'Est (AAACE) ne cesse de s'améliorer. La directrice générale, Ghislaine Thibault, considère l'AAACE comme un bassin foisonnant d'auteures et d'auteurs enthousiastes ne demandant qu'à prendre part à des événements littéraires de toutes sortes.

Suivi de la remise du prix littéraire Alfred-Desrochers, un lancement collectif a réuni plus d'une trentaine d'auteurs devant une salle comble. De plus, les auteurs estriens ont été mis en valeur par des entrevues, de nombreuses séances de signature, des ateliers d'écriture, une version spéciale de notre habituelle «Heure du thé», des contes pour jeunes et moins jeunes, un spectacle littéraire sous la direction de Lynda Dion, du slam et quoi encore.

Le numéro 49 de la revue *Virages* sous la direction de Pierrette Denault et d'Anne Brigitte Renaud a été lancé en grande pompe. Avec son thème *Sur le pont*, l'AAACE a eu la chance d'en créer un avec les auteurs et auteures de l'Outaouais et de l'Ontario français en partageant cette belle expérience de collaboration entre les régions.

Nos jeunes apprécient la littérature

La tournée de notre spectacle littéraire dans les écoles secondaires de Sherbrooke et de Magog tire à sa fin. Notre but était d'initier les jeunes à l'écoute de bons textes exprimés de façon professionnelle, espérant ainsi leur faire découvrir et aimer les auteurs de notre région. L'écoute attentive, le silence et le respect démontrés par la centaine d'élèves rassemblés dans la bibliothèque de leur école illustrent bien la pertinence de ce projet pour rejoindre notre jeunesse.

Sous le thème *Où est l'amour?*, les jeunes auteurs racontent l'amour magané dans les familles reconstituées, la nouvelle violence subie par les jeunes pendant que leurs aînés disent leurs difficultés à oser l'amour de l'autre, que certains proclament l'amour de soi et que moi, je m'égosille à crier l'amour des enfants.

Aux côtés des écrivains, il y a un conteur magnifique et un «slameur» hors pair. Tous deux livrent des textes qui font du bien à entendre dans tous les sens. La présence d'un musicien qui soutient le tout permet un programme rebondissant d'une durée d'une heure. Si la formule vous plaît, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes prêts à nous rendre chez vous ou encore à soutenir votre initiative en partageant notre expérience.

LANAUDIÈRE

▶ Linda Amyot

Les bibliothèques, une nouvelle destination culturelle

Trop souvent oublié, le travail extraordinaire de nombreuses bibliothèques du Québec pour la promotion de la littérature mérite pourtant reconnaissance. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'a été créé cette année le tout nouveau prix Bibliothèque des Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière. Un prix semblable sera décerné l'an prochain dans d'autres régions du Québec. « La bibliothèque a beaucoup changé » précise Johanne Gaudreau, responsable Animation, promotion et communication du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. « Elle est maintenant reconnue comme un lieu de diffusion culturelle, dynamique et accessible, surtout pour les familles moins fortunées. Les élus ont désormais compris leur rôle essentiel, comme le démontrent par exemple les investissements consentis pour la construction et la réfection des bibliothèques publiques. » Les équipes des bibliothèques rivalisent d'ingéniosité pour

animer et promouvoir le livre et la lecture : rencontres d'auteur, bingo-livre, heure du conte, sections dédiées aux écrivains de la région, club de lecture, etc. « La bibliothèque est devenue une destination en soi, où on ne va plus seulement en passant. On prend une soirée ou un après-midi pour fouiner, découvrir, lire, relaxer, assister à une conférence, participer », conclut Chantal Brodeur, directrice de la bibliothèque de Repentigny, lauréate 2009 du nouveau prix Bibliothèque.

Les écrivains dans la ville

Cette année encore, l'événement Les Donneurs créé par Jean Pierre Girard a réuni écrivains et grand public. Citations sur les vitrines du centre-ville dès octobre et, du 4 au 7 novembre, foyers d'écriture publique (cégep, librairies, cafés, bars, résidences, pénitencier des femmes, etc.) avec près de 40 écrivains, enregistrement en direct de *Vous m'en lirez tant*, lecture publique de *Les Carnets du lac* par la comédienne et écrivaine Simone Piuze, en hommage posthume à Hélène Pedneault, conférence sur l'intégrité avec Stanley Péan, Pierre Bruneau, Micheline Lanctôt et l'écrivain belge Jack Keguenne, soirée *Anecdotes et Lectures* animée par Guy Marchamps, Jean-Marc Desgent et Stanley Péan. En 2010, la conférence portera sur la volupté... Vous y serez ?

MONTÉRÉGIE

▶ Anne-Marie Aubin

Prix Goncourt des lycéens

Six étudiants du cégep de Saint-Hyacinthe sont partis vers la France en novembre dernier pour participer au prix Goncourt des lycéens. Rappelons qu'ils avaient lu les quatorze romans en lice au Goncourt, soit 4688 pages, et cela en cinq semaines.

Une fois à Paris, la représentante de la délégation québécoise, Magalie Cadieux, a participé avec six lycéens au jury régional Paris-Île-de-France, puis elle a représenté la francophonie au jury national de Rennes. Après des délibérations intenses, les treize étudiants présents ont annoncé le titre lauréat : *Le Club des incorrigibles Optimistes* de Jean-Michel Guenassia, publié chez Albin Michel. Ce roman de plus de 700 pages a fait l'unanimité du jury.

Il faut voir combien la lecture est valorisée en ce pays : toute la presse écrite, la télé, la radio étaient là à attendre la fin des délibérations, sans compter les libraires, professeurs, bibliothécaires...

Avis aux éventuels professeurs de cégep intéressés, il est possible de participer au Goncourt des lycéens. Le projet est passionnant. Tout d'abord, il vous faudra convaincre l'administration de votre collège, puis vous devrez organiser le séjour en France, attendre la liste des titres qui sort à la mi-septembre, solliciter des étudiants lecteurs, les rencontrer régulièrement... S'enclenche ensuite une course contre la montre pour arriver à tout lire à temps pour le débat. Quel cégep participera l'an prochain ? N'hésitez pas à communiquer avec moi. amaubin@cegepsth.qc.ca.

Mobiles : une revue culturelle qui n'est plus en papier...

Il y a quelques années naissait une nouvelle revue culturelle à Saint-Hyacinthe : *Mobiles*. Depuis, l'équipe a dû prendre une pause afin de réfléchir au problème du financement. Elle renaît maintenant virtuellement et permet ainsi à chacun de s'exprimer librement à bien moindre coût. www.journalmobiles.com

Rappel : le Prix des tout-petits

Si l'album jeunesse vous intéresse, c'est le 12 janvier 2010 la date limite pour participer. Le texte doit comprendre entre 150 et 300 mots, être inédit et présenté à double interligne en quatre exemplaires. Pour les détails du concours consulter le site de l'AAM. www.auteursmonteregie.com



De gauche à droite : Magalie Cadieux, Camille Lamothe Penelle, Jean-Michel Guenassia, Eliane Boucher, Elsa Brais-Dussault, Jean Christophe Thérien, à l'avant : Sabrina Lord

Un écrivain et
une traductrice
bavarois

SIMON WERLE ET BERNADETTE OTT

Pour Bernadette Ott, la résidence au Québec transforme le monde, son monde. Pour Simon Werle, c'est un événement de dépaysement. Pour les deux, c'est une découverte. Celle d'une nouvelle terre.

Rien de surprenant peut-être, mais dans l'unique, le cas par cas, ce l'est. Et ceux qui ont vécu les résidences d'écriture le savent. Mettre les pieds en dehors de l'espace habituel dans la perspective du long terme est un événement plus que déstabilisant. Même si on croit y être préparé.

Pour Simon Werle, qui a grandi dans la ville de Freisen et vit maintenant à Munich, l'expérience québécoise fut d'abord une démarche entre l'affreux d'être en dehors de ses repères et le dépaysement procuré par une terre étrangère. Après deux semaines d'adaptation où certaines circonstances rendaient l'amorce du séjour difficile, Simon Werle s'est senti immergé par son projet d'écriture : un récit à deux volets temporels, se déroulant au Québec. Provoquée par une visite à Kanawake, l'idée germe, et Simon Werle amorce l'écriture d'une histoire où s'enchevêtrent le 17^e siècle et le présent. Les personnages, des immigrants allemands, traversent tantôt Montréal maintenant, tantôt Montréal avant. Pour le dramaturge et l'écrivain qui

a beaucoup lu sur le Québec, un défi s'impose : celui de trouver l'équilibre à travers le dépaysement et d'écrire un récit se produisant à Montréal, dans un espace-temps précis mais complètement distancié.

Mais comment savoir que ce projet allait être un récit ? D'abord, explique Werle, il y a l'embryon, puis le germe tend soit vers un espace scénique, donc le théâtre, soit vers le récit. Depuis son arrivée au Québec, en septembre dernier, Simon Werle a choisi le récit et c'est ce qu'il ramènera avec lui à Munich.

Pour Bernadette Ott, originaire de Selb et vivant aussi à Munich, l'expérience québécoise est une manière de changer de monde et de découvrir une littérature qui surprend par la force de ses voix féminines. Interprète de l'auteur, la traductrice considère son travail comme une sorte de création : « Avant de traduire, je pose beaucoup de questions à l'auteur. Ensuite, c'est à moi d'interpréter son propos. » Et lorsque cet auteur a de l'esprit et propose des jeux de mots, Bernadette Ott s'amuse. C'est aussi en s'amusant qu'elle a découvert Montréal : « J'ai découvert un autre monde à vélo, tantôt en admirant le fleuve, tantôt en parcourant les rues. »

► Véronique Marcotte

ÉCRIVAIN ET... QUOI D'AUTRE ? HUBERT ANTOINE WALLOT, ÉCRIVAIN ET... PEINTRE

Plusieurs médecins sont écrivains. Au fil des ans et des pays, nombre d'entre eux ont créé des œuvres mémorables. Pour n'en nommer que quelques-uns : François Rabelais, Gérard de Nerval, Charles-Nérée Beauchemin, Conan Doyle, Anton Tchekhov, Somerset Maugham, Carl Gustav Jung, Georges Duhamel, Louis Ferdinand Céline, Ringuet, Françoise Dolto, André Soubiran, Jacques Ferron.

Hubert Antoine Wallot est médecin psychiatre et il cumule diplômes et talents. Des études en philosophie, pédagogie, psychologie sociale, médecine, littérature française, psychiatrie, entrepreneuriat, administration des affaires, psychanalyse, solfège, chants grégoriens et peinture en ont fait un touche-à-tout dont les écrits sont très prisés par ses pairs et le grand public. À son actif, il compte des ouvrages de philosophie, de psychologie, de littérature, de médecine, de psychiatrie, de gestion et de pédagogie de la gestion. Un de ces livres* est un document précieux sur l'histoire de la folie au Québec.

Hubert Wallot a aussi publié dans nombre de journaux et revues, traitant de sujets aussi variés qu'intéressants comme : Nelligan, la Charte de la langue française, l'éducation permanente, les facultés fantômes en médecine, la psychiatrie à l'hôpital général, une

médecine au service du peuple, l'euthanasie, les effets indésirables du zonage agricole, etc.

Mais, en plus de ses activités scientifiques, Hubert Wallot s'adonne aussi à la peinture et il a une œuvre prolifique. Qu'il mette en image mentors, collègues, parents, amis, enfants ou paysages, ses œuvres sont vivantes et dynamiques, tout comme lui.

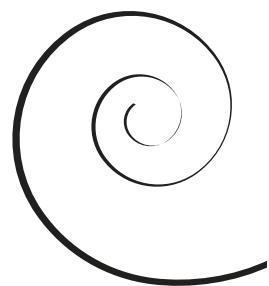
Ses études de peinture ont débuté en 1982 à Sillery. Il peint régulièrement depuis ce temps et a exposé à Québec, Chicoutimi, l'Anse Saint-Jean, Beauport, Charlesbourg et Montréal.

Hubert Wallot a aussi voulu faire bénéficier les autres de son talent et a contribué à l'organisme Les Pinceaux d'or, qui met l'art pictural au service des aînés et des personnes vulnérables. L'Association des médecins psychiatres du Québec lui a décerné le Prix d'humanisme Jacques-Voyer pour cette contribution.

En ce moment, Hubert Wallot est directeur et professeur régulier (classe IV) à la Télé-Université de l'Université du Québec à Montréal.

► Jocelyne Delage

*WALLOT, Hubert. *La Danse autour du fou : Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours*, Beauport, Publications MNH, 1998.



DES NOUVELLES
DES MEMBRES



« EN ROUTE POUR DE NOUVELLES... — SUITE DE LA PAGE 1

... qui publient dans l'univers virtuel. En somme, j'ai survolé le sujet. Juste assez pour être fasciné. Et aussi, peut-être, inquiet. Mais juste un peu.

Modèles d'éditeurs = éditeurs modèles ?

En surfant, j'ai identifié quatre types d'éditeurs.

D'abord les éditeurs traditionnels (ET) qui n'ont pas retenu mon attention puisque, pour l'instant, ils ne font qu'ajouter le support numérique à leur matériau de base : le papier. Toutefois, plusieurs d'entre eux (Alire, par exemple, ou XYZ), qui n'offrent pas encore le téléchargement, proposent aux internautes des extraits de leurs livres sur leur site. C'est une manière de harponner le lecteur. Encore faut-il que l'extrait ne soit pas d'une longueur qui viole le droit d'auteur. Certains éditeurs mettent en ligne 20 % de l'œuvre, ce qui me paraît beaucoup.

Viennent ensuite les éditeurs à compte d'auteurs (ECA), les plus nombreux, qui offrent des services variés ; certains possèdent des comités de lecture, d'autres non, quelques-uns proposent d'accompagner les auteurs dans leur démarche d'écriture mais pas tous ; rares sont ceux qui offrent un véritable service de presse. La plupart ressemblent à des sites d'hébergement ou à des librairies virtuelles qui, pour un prix plus ou moins élevé, mettent en page votre texte et en assurent une vague promotion. Chez nous, la Fondation Fleur de lys*, pionnière dans le domaine, propose

trois options moyennant un tarif variant entre 150 \$ et 650 \$ selon que vous disposerez ou non d'exemplaires papier de votre livre en sus de sa version numérique. Les livres sont ensuite vendus au prix de 7 \$ pour le numérique ou de 24,95 \$ pour le papier.

La Fondation, comme la plupart des ECA numériques, recrute sa clientèle parmi les auteurs refusés par les ET. Le résultat est un catalogue volumineux mais de qualité inégale. De façon générale, les exigences de ces maisons sont plutôt minimales et si elles refusent parfois des textes, c'est parce qu'ils pourraient leur valoir des ennuis devant les tribunaux. La Fondation promeut les livres sur son site, mais elle compte beaucoup sur les auteurs pour la publicité.

J'ai rejoint quelques-uns de ces auteurs qui, dans l'ensemble, se disent plutôt satisfaits de leur expérience. Ils apprécient la célérité avec laquelle on a publié leur ouvrage, la simplicité de la démarche, ou encore la possibilité de rompre leur contrat si un éditeur conventionnel se montre intéressé à leur œuvre. Fleur de Lys paye des droits de 10 %, puis de 15 % après 500 exemplaires vendus. Si on se fie aux états financiers de la société, personne n'a atteint ce chiffre.

* « La Fondation littéraire Fleur de lys n'édite pas les membres de l'UNEQ, depuis le refus de l'UNEQ d'appuyer [son] projet d'édition en ligne en 2003 sous prétexte qu'elle [l'UNEQ] ne peut pas favoriser un éditeur plus qu'un autre. » NDLR

----- suite à la page 16

Petites annonces

Services conseils aux auteurs : évaluation et négociation d'un contrat d'édition – représentation auprès d'éditeurs – suivi d'un projet d'édition. Dominique Girard, membre UNEQ, B.A.A., microprogramme de 2^e cycle en édition, Université de Sherbrooke. 514 234-2002. www.editionsdelile.com info@editionsdelile.com - 514 234-2002.

Résidence d'écriture/bord de mer/Île du Havre-aux-maisons
Tarifs pour membres UNEQ (du 1^{er} oct. au 31 mai) 500 \$ (1^{re} semaine) 250 \$ (semaines suivantes) Photos et infos : www.aupieddelabutteronde.com Nicole Gravel : 514 279-9165.

Beau chalet 4 saisons tout équipé à louer, sur le bord du lac (Lanaudière) face à la montagne. Ni téléphone ni Internet. Canot fourni. À quelques pas de la Zec. Prix spécial pour écrivains : 350 \$ la semaine (sauf vacances des Fêtes et relâche scolaire). S. Brien : 450 657-4680.

Atelier-formation sur la nouvelle orthographe : lundi 16 février, de 13 h 30 à 16 h par *Les Belles Soirées* de l'U de M (métro Longueuil). Règles et avancées des rectifications de l'orthographe. Documentation disponible. Chantal Contant, membre UNEQ, responsable de la révision du *Bescherelle L'Art de conjuguer* et auteure de *Connaître et maîtriser la nouvelle orthographe – guide pratique et exercices*. 514 343-2020.

Bord de mer à louer à Terre-Neuve. Possibilité de services inclus : transport local, entretien ménager, lavage, repas. Dominique Gaucher : 450 682-9871, dodogaucher@yahoo.ca.

Derrière tout auteur, il y a un réviseur. Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, je puis réviser vos textes, améliorer vos phrases à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, ciel32@gmail.com.

Services de rédaction, correction, saisie, relecture de textes, CV et manuscrits. Auteure, écrira également votre biographie. Aussi 58 cours par correspondance ou Internet. Michèle V. Chatellier : 04 93 93 06 47 ou www.vanchatou.com.

Musicien de carrière, 30 ans d'expérience, membre : SOCAN, ACQ, DAM, UNEQ, offre cours de piano et de guitare – personnalisés, réguliers ou occasionnels – à domicile. Montréal seulement et en périphérie du métro. Jean-Marc Tardif : 514 321-7523, jean-marctardif9@hotmail.com.

Offre de service pour écrivains : travail de recherche, études en ethnologie, expérience de recherche, accès direct à la bibliothèque de l'Université Laval. Hélène Plante : 418 650-1170 mhplantehotmail.com.

Séjour à Montréal. Appartement neuf à louer pour séjour d'une semaine à 3 mois) Tout fourni : climatisation, Internet haute-vitesse, draps et serviettes, câble-télé, téléphone, foyer, etc. Rue Saint-Denis près des Carmélites. 500 \$ la semaine. Louis-Philippe Hébert : 514 886-8102.

Gîte campagnard, Oka, membre UNEQ seulement. Fin de semaine : 100 \$, semaine : 300 \$. Francine Allard : 450 479-8156.

La Plume rousse : service d'animation scolaire, de révision, de rédaction, cours de français et d'informatique. Expérience en alphabétisation, francisation, informatique, animation, rédaction et révision. Danielle Malenfant, membre UNEQ et AEQJ : 450 263-8721, daniellemalenfant@yahoo.com

Besoin d'un endroit calme pour écrire ou prendre congé ? Ma maison au cœur de Sherbrooke est à louer cet hiver : 2 mois, 25 janvier au 25 mars. Tout compris, même le déneigement ! Prix à discuter. lise.blouin@sympatico.ca ou 819 569-6964.

PAUL BÉLANGER INTERVIEWE DIANE RÉGIMBALD



P.B. Qu'y a-t-il à l'origine de ton écriture : pourquoi avoir commencé ? Qu'est-ce qui la nourrit ? La vie, bien sûr, mais encore ?

D.R. La découverte de l'écriture et de la lecture fut une bouée de l'enfance qui m'a permis d'assumer ma curiosité et mes multiples questionnements sur le monde. Que faisons-nous ? Quelle est notre raison d'être ? D'où venons-nous ? Comment bâtir autrement le monde ? Beaucoup de questions et si peu de réponses trouvées. Le recueillement, les rêves, les déambulations m'ont amenée à trouver l'écriture comme un outil qui pouvait m'aider à aller plus loin dans mes réflexions, dans les zones d'ombre du corps et de l'esprit. L'écriture est devenue une porte qui, d'une part, permet une ouverture, mais aussi un retour du côté de l'obscur. Véritable expérience, lieu de laboratoire, la poésie est pour moi l'expression d'une quête de nos origines, des émotions originaires, où l'on tente de saisir l'essence de la vie et de la mort, où l'on chavire le langage pour lui donner des portées inattendues, surprenantes et révélatrices d'intuitions.

P.B. Y a-t-il un livre qui fut plus déterminant qu'un autre ? Quels sont les auteur-es qui te donnent le goût de l'écriture ?

D.R. L'auteur qui me nourrit présentement est la philosophe Maria Zambrano qui m'accompagne depuis quelques années déjà dans mon cheminement

d'écriture. Le poème demeure la forme d'écriture qui correspond le mieux à ma façon de traverser les mots. C'est un acte créateur libre empreint d'une retenue qui permet d'aller au-delà et en deçà de la pensée. Il y a toujours quelque chose qui n'est pas écrit. On le sait, alors on continue.

P.B. Dans *Des cendres des corps*, l'image de la marche – dans *Pas* aussi – d'une avancée vers l'originaire semble s'imposer, que pourrais-tu dire de cette image ? Plus largement l'image de l'origine semble être un lieu à atteindre, pourquoi ? Quelle est l'intuition à la source de ce paradigme ?

D.R. Tout devient plus présent par le geste d'écrire. Réfléchir en prenant compte de l'état du monde en moi, son heurt, sa blessure infligée, ne me permet pas d'écrire sans sa faille. La figure de la marche évoque évidemment celle de l'avancée, d'un chemin que l'on crée au fur et à mesure que l'on forge sa destinée. Marcher, c'est partir, venir, revenir, arriver. C'est aussi creuser son espace. La quête de la marche, c'est l'ailleurs, origine du seuil même de l'inaccessible atteinte. La marche humaine, traversée des territoires, des lieux, de l'intime au dehors, de la voix, forge les paysages d'une improbable communauté. *Des cendres des corps* a été un livre qui m'a beaucoup portée sur les questionnements de l'humain, sur ce qu'il donne et pardonne. Et les projets futurs poursuivront sur les limites à franchir, leurs frontières.

... QUI INTERVIEWE MARC ANDRÉ

D.R. Comment situes-tu la notion d'espace dans ton écriture ?

M.A.B. Si je remonte dans le temps, je crois avoir ressenti assez tôt les déplacements comme une source d'étonnement et de connaissance très intime, très puissante. Puis certains déménagements – de la banlieue à la ville, de la ville à un autre continent... – comptent parmi ces expériences qui m'ont modelé, comme on le ferait avec une matière vivante. J'ai commencé à écrire au moment où je vivais en un ailleurs qui m'a aidé à absorber une sensibilité et une langue, les miennes, que je cherche sans cesse à saisir.

Patiemment, j'ai tracé des rythmes, des silences, des tâtonnements. Mes premiers élans ont sans doute été influencés par l'univers du théâtre, que j'étudiais alors depuis quelques années, et par l'envie de créer, avec les mots, des tableaux vivants. Cela a conduit à mon premier recueil, *Les Champs marins* (1991).

L'écriture m'a mené à explorer les relations croisées entre la mémoire, le désir, le corps ainsi que la

perception de l'autre et du dehors, ces mouvements qui guident et retiennent le sujet, le transporte et le ramène tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de soi. Ces préoccupations sont présentes sous diverses formes dans les recueils *Carnets de Brigance* (1994), *Vent devant* (2001) et *M'accompagne* (2005).

D.R. Quelles sont tes influences marquantes, les auteurs que tu relis ?

M.A.B. Certains poètes comme Jacques Brault, Marie Uguay et Jean Tortel m'ont ouvert à des chemins, des rayons et des jardins où le regard, par l'intermédiaire de la perception, pouvait embrasser largement des parcelles d'existence disséminées à la fois dans la matière du monde et dans les images du rêve.

D.R. L'espace englobe le temps, les formes, les lieux du dehors et de l'intime où s'inscrivent dans ta poésie un espace onirique, un regard sensible porté sur une recreation des désirs de l'être et du monde.

COUP D'ŒIL SUR... LA NORVÈGE



etit pays de 4,7 millions d'habitants, la Norvège est très consciente de la précarité de sa culture, d'autant plus que le norvégien n'est parlé que sur son territoire. Résultat : gouvernement, auteurs et éditeurs ont uni leurs forces pour tâcher de protéger la production littéraire en instaurant un *modus vivendi* accepté par toutes les parties et favorable au maintien de la vitalité de ce secteur.

Anne Oterholm, écrivaine et présidente de l'Association norvégienne des auteurs de fiction, a tracé un portrait de la situation qui prévaut là-bas entre écrivains et éditeurs. De quoi faire rêver...

La question des contrats-types a d'abord été soulevée en 1937 par les éditeurs (et non par les auteurs, comme on aurait pu le penser). Puis, il a fallu attendre la fin de la guerre avant de reprendre les discussions. C'est en 1947 que le premier contrat collectif a été signé d'un commun accord entre éditeurs et auteurs. Il a eu une durée de vie de 45 ans. Depuis, lorsqu'une des deux parties veut modifier le contrat en cours, il en informe l'autre partie et des négociations sont entamées. Il y a cinq associations d'écrivains en Norvège, chacune représentant un domaine littéraire particulier : la fiction, la non-fiction, la traduction de la fiction, le théâtre et la littérature jeunesse. Il n'y a cependant qu'une seule association d'éditeurs. Les contrats-types des associations diffèrent quelque peu, mais pas beaucoup.

Le contrat standard est basé sur la cession de droits, incluant les droits subsidiaires, mais lorsqu'un éditeur veut utiliser un droit subsidiaire, il doit s'entendre par contrat avec l'écrivain, et ce pour chaque type d'exploitation. L'auteur est libre de signer, mais il ne peut demander à un autre éditeur de se charger de l'exploitation du droit qu'il vient de refuser. Les droits d'auteur sont de 20 % incluant un pourcentage versé par le gouvernement lui-même. Quant à la couverture sociale, elle fera partie des prochaines négociations avec les éditeurs, car de telles clauses existent actuellement dans les contrats d'autres artistes, musiciens et artistes de la scène (comme au Québec).

En résumé, nous dit Anne Oterholm, les éditeurs comme les auteurs sont très satisfaits de leur système contractuel, et il existe en Norvège une grande solidarité entre les intervenants du milieu du livre. Peut-être cela vient-il de la précarité culturelle dont nous parlions plus haut. Le Québec, dont la culture est fragilisée par sa situation géographique et politique, devrait prendre modèle sur ce petit pays déterminé à donner à ses écrivains les moyens de pratiquer leur métier dans des conditions où ils se sentent respectés.

► Danièle Simpson

BROUILLETTE



Photo : Yan Giguère

Qu'en est-il pour la suite de tes projets ? Où en est, brièvement, ta démarche ?

M.A.B. Depuis longtemps, les arts visuels me sont une nécessité, comme en témoigne *Aujard'in, les lointains* (2001), un livre d'artistes auquel j'ai collaboré avec Richard Deschênes et Jacques Fournier. Il y a quelques années, j'ai ouvert un nouveau

chantier en m'intéressant aux textes littéraires qui habitent l'espace public. J'ai senti le besoin de penser et de pratiquer l'écriture en dehors du livre, pour en expérimenter d'autres facettes, d'autres modes d'inscription. Dans ce contexte, les mots imprègnent un espace partagé et participent à sa définition, à son identité, comme l'œuvre si originale de Gilbert Boyer, *La Montagne des jours*, sur le mont Royal. En ce moment, j'en explore les fascinantes possibilités, tout en faisant des allers-retours à l'intérieur, là où se trouvent ma table et du papier.

Quant à la suite, je pourrai peut-être en parler un jour, quand elle fera partie du lieu où je suis – le présent.

Troisième modèle : l'autoédition (AE). Il s'agit ni plus ni moins que d'un *kit* pour réaliser votre propre livre. Prototype : Lulu.com. On choisit la taille du bouquin, la qualité du papier, la reliure, la jaquette, l'image de la page couverture, et voilà votre livre prêt pour la mise en marché virtuelle, tout cela *gratistement*, comme disait l'autre. Vous pouvez même le faire distribuer dans les grandes librairies (on cite Barnes and Noble, ce qui n'est pas rien), partout au monde. Dans un diaporama particulièrement racoleur, on vous démontre qu'on se charge de tout : impression, expédition et ISBN pour figurer au catalogue de la librairie du Congrès. Mais il faut consulter la grille des tarifs, car si on vous offre le *kit* gratos, vous devrez passer à la caisse pour envoyer votre livre dans l'univers bien concret des consommateurs où la seule chose gratuite est l'air qu'on y respire.

Dernier modèle : le plus intéressant sans doute. Il s'agit d'une nouvelle race d'éditeurs, des mutants, pour ainsi dire. Ils sont aussi à l'aise dans le cyberspace qu'une vache dans un pré, n'ont pas touché au papier depuis qu'ils ont quitté l'école et transportent via leur eBook, Sony Reader ou Kindle une bibliothèque complète. Prototypes : Robert ne veut pas lire, que, pour des raisons d'économie, j'appellerai désormais RNVPL, et Publie.net.

Dans les deux cas, figurent au catalogue plusieurs écrivains confirmés et quelques auteurs émergents à leur première publication. Comme chez les ET, un comité de lecture sélectionne les manuscrits suivant une politique éditoriale déclarée. Chez RNVPL comme chez Publie.net, on corrige les textes (on semble un peu laxiste chez RNVPL où j'ai relevé des fautes de langue dans la présentation du site), puis on informe par communiqué les instances susceptibles de parler des ouvrages. Outre les médias traditionnels, on rejoint les sites spécialisés, surtout ceux qui font du réseautage social (Facebook, Twitter, etc.). Le réseau des auteurs est mis à contribution, mais c'est la maison d'édition qui prend les initiatives.

Chez RNVPL, on publie pour des supports spécifiques : les téléphones cellulaires et autres Blackberry qui n'affichent que peu de texte à la fois. On a donc choisi la formule du feuillet. Les textes sont vendus 4 \$ à des usagers qui les recevront par segments, au rythme choisi par l'auteur. Celui-ci touche au moins 25 % du prix de vente. C'est autant la démarche d'écriture que le contenu du livre qui intéressent Laurent Rabatel, coéditeur chez RNVPL et publicitaire chez Lichen (propriétaire de RNVPL).

Selon lui, l'édition numérique va non seulement modifier le paysage littéraire, mais aussi ouvrir de nouvelles avenues à la littérature. Chaque mot peut devenir un hyperlien ; les livres pourraient même contenir des extraits vidéo ou sonores. RNVPL va d'ailleurs

publier bientôt un ouvrage contenant des hyperliens. Une « expérience », dit Rabatel, pour qui RNVPL est un laboratoire.

Publie.net, pour sa part, appartient à ces auteurs qui « se mobilisent eux-mêmes pour diffuser leur travail, propulser et accueillir celui des autres ». Cette coopérative d'édition fondée par l'écrivain François Bon propose environ 250 titres de littérature contemporaine, souvent des entretiens ou des recueils d'articles introuvables parce que inclassables chez des éditeurs traditionnels. On peut acheter à l'unité ou par abonnement annuel qui donne accès à la totalité du catalogue. Les auteurs se partagent 50 % des revenus de la maison, bien que François Bon, avec l'assurance de celui qui est au-dessus de ses affaires, prétend que les droits d'auteurs sont une idée obsolète. On relira avec profit (et non sans une certaine irritation) le blogue de M. Bon : *Le Tiers livre*. Une idée pour l'UNEQ ? Créer une coop ? On peut toujours poser la question.

Fin du monde ou renaissance ?

Actuellement, le livre est l'objet le plus vendu sur Internet. Amazon et ses émules font des affaires d'or. Par ailleurs, avec les courriels, les humains n'ont jamais autant communiqué par l'écriture, sans laquelle il est devenu difficile de survivre.

Il est clair actuellement que l'édition en ligne se cherche ; que la plupart des éditeurs de la Toile n'ont pas encore rejoint leur public ; qu'il y a beaucoup de résistance à leur égard tant dans le public que chez les professionnels. Certains ET vont déraiper dans le virage électronique, s'ils ne voient pas au-delà de la simple numérisation de leur catalogue. En revanche, les institutions (l'État, les salons du livre, les organismes bailleurs de fonds) ont intérêt à prendre les nouveaux éditeurs au sérieux. De leur côté, ces écrivains (pas nous, évidemment) qui se croient investis d'un sacerdoce et planent au-dessus de la société en jetant sur elle un regard olympien devront sans doute réviser cette conception héritée du XIXe siècle français. Ils devront certainement acquérir certaines notions de mise en marché et de gestion de carrière, s'ils veulent survivre et faire entendre leur voix.

Ce ne sont là que des hypothèses. Quelques certitudes se dessinent toutefois. Si on pense qu'il y a actuellement trop de livres sur le marché, attendez un peu dans dix ans. Mais soyons optimistes : l'édition en ligne marquera au moins la fin des entrepôts où pourrissent des milliers d'invendus et sonnera aussi le glas de cette peur qui habite les écrivains après celle de la page blanche : l'angoisse du pilonnage.

► François Jobin

